



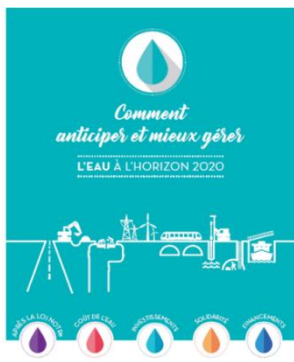
Plaquette Les Canaliseurs
 Plaquette de présentation du syndicat



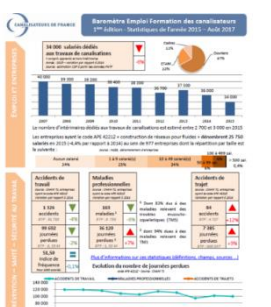
Affiche CQP
 Validez vos acquis professionnels avec le
 Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
 !



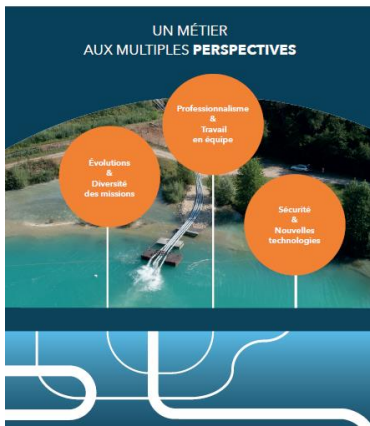
Dépliant 3 volets



Comment mieux gérer l'eau à l'horizon
 Document réalisé en collaboration avec les
 éco-maires et la FNTP, qui a pour objectif
 de sensibiliser les élus sur l'importance des
 investissements sur les réseaux.



Baromètre emploi - formation
 Publication à périodicité annuelle, elle reprend en un
 recto/verso les principales statistiques sur l'emploi, la
 formation initiale, la formation continue et les conditions
 de travail des canaliseurs : nombre de salariés, inscrits au
 CAP, nombre de formation continue, maladies
 professionnelles, accidents de travail ...



Plaquette "recrutement »

Cette plaquette présente le métier de constructeur de réseaux de canalisations (formation, avantages...)



Inventaire des réseaux d'eau et d'assainissement

Guide pratique pour vous aider dans la réalisation d'un inventaire de vos réseaux d'eau et d'assainissement.



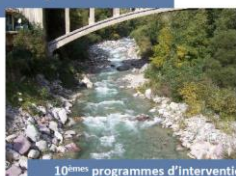
Plaquette "Les chiffres clés des Canalisateurs »

Retrouvez le dépliant de nos principaux chiffres clés : réseaux, entreprises, services publics de l'eau.



L'essentiel du rapport d'activité 2018

Retrouvez l'essentiel de l'année 2018 au travers de ce dépliant : faits marquants de l'année, actions des commissions et des délégations, chiffres clés ... (cliquez [ici](#) pour télécharger le PDF)



Agence de l'eau - 10ème programme d'intervention 2013-2018 : Révisions à mi-parcours

Documentation à télécharger uniquement

4 Fiches mémo : Le prix du service de l'eau et de l'assainissement

MAJ octobre 2018

Afin de sensibiliser les nouveaux élus locaux et responsables des services techniques à la gestion du service de l'eau, Les Canalisateurs ont élaboré 4 fiches informatives sur :

- Les inventaires des réseaux,
- Le prix du service de l'eau et de l'assainissement,
- Les financements dont peuvent bénéficier les communes pour financer les investissements liés aux infrastructures de l'eau,
- Les chartes qualité.

GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : INVENTAIRES & RÉDUCTION DES FUITES

FICHE MÉMO N°1
À destination des élus locaux et responsables des services techniques

Inventaires du patrimoine

Ce que dit la réglementation...
Au 31 décembre 2013, les collectivités locales et leurs établissements doivent avoir établi un descriptif détaillé de leurs réseaux d'eau potable et d'assainissement. Il comprend un plan ainsi qu'un inventaire des réseaux. Ce descriptif doit être mis à jour et complété chaque année.

Échéance traitement reportée au 31 décembre 2014.

Étes-vous en règle ?

- C'est l'indice réglementaire de connaissance et de gestion patrimoniale qui rend compte de la réalisation du descriptif détaillé des réseaux.
- Pour le calcul de l'indice, consulter : [www.canalisateurs.fr](#)
- La valeur de l'indice doit atteindre un minimum de 40 points (sur 120) pour que votre service soit considéré comme étant en règle.
- Cette donnée doit être communiquée, chaque année, avant le 31/03, via la déclaration prévisionnelle d'eau à l'Agence de l'eau dont vous dépendez.

Et si vous n'êtes pas en règle ?
Si la valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale de votre service n'atteint pas le seuil de 40 points, l'Agence de l'eau vous appliquera un **décalage de la redevance prévisionnelle** « alimentation en eau potable ». Cette majoration prend effet l'année suivant le constat de carence.

Réduction des fuites et plan d'actions

Ce que dit la réglementation...
Au sein des inventaires, les collectivités locales doivent veiller au maintien en bon état de leurs canalisations. Elles doivent réaliser un suivi du rendement du réseau de distribution d'eau. Lorsque sur l'exercice N, ce rendement est inférieur à son seuil fixé, les collectivités doivent mettre en place un plan d'actions, au plus tard à la fin de l'exercice N+2.

TELECHARGEABLE SUR WWW.CANALISATEURS.COM

LES CHARTES QUALITE DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

FICHE MÉMO N°4
À destination des élus locaux et responsables des services techniques

Qu'est-ce que la charte qualité ?

Le processus des chartes résulte d'une prise de conscience progressive des défauts de conception dans les réseaux d'eau et d'assainissement. En effet le comportement général du fonctionnement des systèmes, la pérennité des ouvrages et la qualité du milieu naturel. Ils impliquent également une augmentation du prix de l'eau liée aux surcoûts d'exploitation, voire d'investissement, qu'ils engendrent.

LA CHARTE DÉTAILLE : L'ANNUAIRE DES ÉTAPES À SUIVRE :

- définition et conception de projet,
- choix des matériaux,
- préparation du chantier,
- réalisation,
- réception,
- suivi des marchés et des aléas.

Elle clarifie les rôles et responsabilités de chaque acteur pour la bonne réussite du chantier en faveur d'une performance accrue des réseaux d'eau potable. Elle valorise les responsabilités de chacun et révèle que la volonté commune de réaliser une opération de qualité l'emporte.

La charte qualité, que qu'un document, est avant tout une démarche nationale partenariale fixant les objectifs de chacun des acteurs. Sa mise en application locale passe par la décision du maître d'ouvrage de réaliser son opération sous charte, et par l'adhésion des autres partenaires.

32 organismes partenaires ont signé la charte eau potable, et 45 la charte assainissement, dont l'AMF, l'AMFP (maires ruraux), le ministère de la santé, des représentants des collectivités territoriales, des établissements publics, des bureaux d'études et entreprises de pose, de fournisseurs et d'autres organismes professionnels.

Pourquoi mener mes travaux sous charte ?

Mener un chantier sous charte permet :

- une coopération en amont des différents acteurs,
- une meilleure gestion des coûts d'entretien,
- une amélioration de la qualité des ouvrages réalisés.

FUITES SUR LES RESEAUX D'EAU POTABLE :
Chaque année, 13 milliard de mètres cubes d'eau sont perdus par les usages traités annuels au robinet.
Soit 20 % des volumes perdus, mais payés sur les consommateurs, même si c'est mentionné sur les factures !

TELECHARGEABLE SUR WWW.CANALISATEURS.COM

Nouveau élus et gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement - Avril 2014

FICHE MÉMO N°2
À destination des élus locaux et responsables des services techniques

LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le principe de « l'eau paie l'eau », même s'il est régulièrement remis en question, est encore aujourd'hui celui qui s'applique en matière de gestion de l'eau. Ce sont donc les recettes liées à la facture d'eau qui financent le service.

Quelles sont les composantes du prix ?

Le prix du service de l'eau et de l'assainissement en France se divise en trois grandes parties :

- la rémunération du service de traitement et de distribution de l'eau potable
- la rémunération du service de collecte et de dépollution des eaux usées
- les redevances (Agence de l'eau, VNF) et la TVA.

Décomposition du prix du service
Source : Étude sur l'eau, Agence de l'eau, 2013

18% Eau potable
45% Assainissement
37% Revenues et TVA

Prix moyen en France : 3,62 € TTC/m³
Inclure : Ombre des services d'eau et d'assainissement - ONEMA - BREF 2013

Dans la majeure partie des cas, la facturation comprend un abonnement (ou part fixe) et une part variable qui est fonction du volume d'eau consommé.

Les prix moyens des services d'eau et d'assainissement en Europe
(par m³ - sur la base des données des 3 plus grandes villes de chaque pays)
Source : FP2E - H2J Consulting - 2013

TELECHARGEABLE SUR WWW.CANALISATEURS.COM

Gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement - Juin 2018

FICHE MÉMO N°3
À destination des élus locaux et responsables des services techniques

FINANCEMENT DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Pour financer les services d'eau et d'assainissement, les collectivités locales s'appuient principalement sur les recettes liées aux factures d'eau. Elles contractent également des emprunts pour obtenir une meilleure capacité d'investissement. Enfin, elles font appel à des organismes extérieurs (agences de l'eau, départements) pour obtenir des subventions et boucler le montage financier de leurs projets.

ETABLISSEMENTS BANCAIRES
• Emprunts à long terme (jusqu'à 40 ans)
• Taux d'intérêt historiquement bas

AGENCES DE L'EAU 10^{èmes} programmes
• Subventions et avances

DEPARTEMENTS & REGIONES
Fonds propres et fonds européens

SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

COMPTABILITE PROPRE
Budget annexe - Nomenclature M49 -
Stratégies d'investissement et d'emprunt progressif
Ressource dédiée - Recettes liées à la facture d'eau -

Un budget distinct avec une recette dédiée

- Les services d'eau et d'assainissement sont des SPIC (services publics à caractère industriel et commercial), ils font donc l'objet d'un budget annexe, distinct du budget principal, et sont régis par la nomenclature comptable M49.
- Les recettes de fonctionnement de ses services sont constituées principalement du produit de la facture d'eau perçu auprès des usagers, déduction faite des taxes et redevances reversées aux Agences de l'eau, à l'État et à l'VNF. Une part non négligeable des redevances est ensuite réinjectée, sous conditions, via les subventions des Agences de l'eau pour les études et travaux des collectivités locales dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- Le système de financement des infrastructures liées à l'eau n'est pas simple mais il a le mérite d'être bien ficelé.

TELECHARGEABLE SUR WWW.CANALISATEURS.COM



Le référentiel compétences des canalisateurs

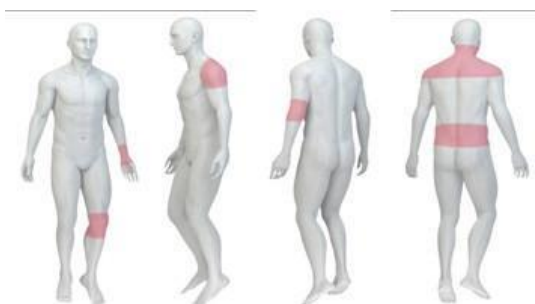


Référentiel Compétence des canalisateurs

La commission formation des Canalisateurs a élaboré 11 référentiels de compétences pour les emplois suivants :

- Manœuvre
- Chef d'équipe
- Aide-poseur
- Chef de chantier
- Poseur
- Aide conducteur de travaux
- Maçon
- Conducteur de travaux
- Chauffeur
- Conducteur d'engin
- Chargé d'études de prix.

Véritable outil pour les entreprises, ce travail a pour objectif de servir de support aux entretiens professionnels.



TMS : Grille

Le syndicat Les Canalisateurs vous propose une grille de dépistage des contraintes de chantier et des pistes d'amélioration axée sur le métier de poseur/canalisateur. Cet outil a pour objectif de dépister les contraintes de chantier pouvant être à l'origine de Troubles Musculo-Squelettiques et d'apporter des éléments concrets aux entreprises pour prévenir l'apparition de TMS. Elle est accompagnée d'une plaquette informant sur les origines, les manifestations et la prévention des TMS.



TMS : Plaquette

Cette plaquette informe sur les manifestations, les origines et la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques. En complément, une grille de dépistage des contraintes de chantier et des pistes d'amélioration axée sur le métier de poseur/canalisateur est disponible. Cet outil a pour objectif de dépister les contraintes de chantier pouvant être à l'origine de TMS et d'apporter des éléments concrets aux entreprises pour prévenir l'apparition de TMS.



Le blindage des fouilles

Ce guide s'adresse à l'ensemble des intervenants, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises et plus particulièrement aux conducteurs de travaux et chefs de chantiers des entreprises.

Il a pour but de rappeler à chacun que le blindage est une affaire de préparation. En aucun cas il ne peut être improvisé.



Opuscule de sécurité

Ce guide a été réalisé avec le concours des agences de l'eau. Il s'adresse essentiellement aux ouvriers des entreprises adhérentes de Canaliseurs de France, et en particulier aux nouveaux arrivants.

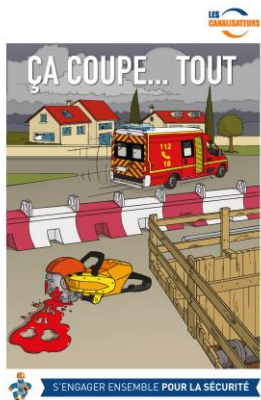
Il a pour but de rappeler à chacun les gestes à faire pour travailler en toute sécurité et dans le respect de la qualité.

Il pourra également servir de base à la formation obligatoire que doit recevoir tout salarié nouvellement embauché. Il pourra être remis et commenté par les chefs de chantier ou les conducteurs de travaux.

Guide Des réseaux de qualité en béton

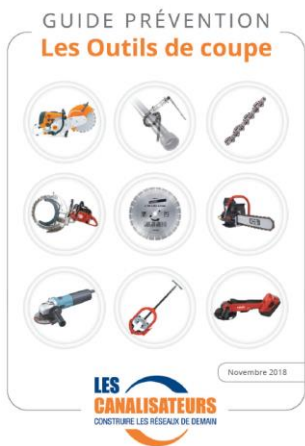
A l'initiative de FIB Assainissement et Les Canaliseurs et en collaboration avec le CERIB, ce guide détaille toutes les dispositions et bonnes pratiques à appliquer pour obtenir un ouvrage de qualité :

- qualité des tuyaux par des produits certifiés par la marque NF (essais de résistance mécanique et d'étanchéité), qualité de la conception par le respect du Fascicule 70, du CCTP et grâce au logiciel de dimensionnement ODUK, qualité de la pose par le respect du Fascicule 70 et avec l'aide du carnet de chantier,
- règles de l'art pour effectuer la pose des tuyaux, faire le choix des classes de résistance, réaliser le compactage par couches, le retrait des blindages, respecter la largeur des tranchées, effectuer les branchements, la pose des regards de visite, etc.



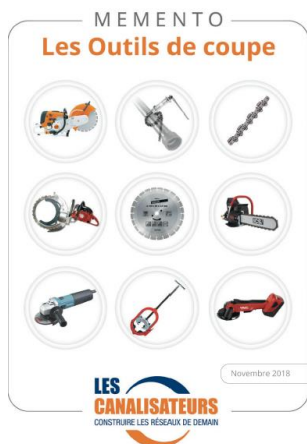
Affiche « Ça coupe tout ! » sur les dangers des découpeuses thermiques

Sensibilisation sur les dangers des outils de coupe principalement sur la découpeuse thermique.



GUIDE PRÉVENTION : Les outils de coupe

Ce guide recense les divers moyens disponibles pour effectuer une coupe ou un chanfrein de canalisation (leurs domaines d'emploi, avantages et inconvénients, ...)
Il est destiné principalement à l'encadrement de travaux, qui pourra y trouver les principales informations sur les outils utilisables, et les mesures de prévention associées.



MÉMENTO : Les outils de coupe

Ce document rappelle les points fondamentaux, à connaître avant d'utiliser un outil de coupe.
Il est destiné aux opérateurs, pour leur être remis en conclusion d'un ¼ heure sécurité sur le sujet ; son volet détachable permet de formaliser la sensibilisation effectuée, et leur engagement à bien utiliser ces outils.



Magnets

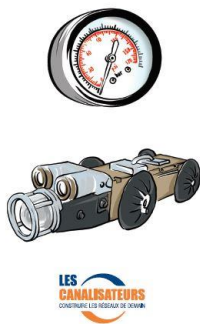
Collection de 10 magnets illustrant les principaux thèmes de prévention chantier.

GUIDE TECHNIQUE
RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Guide : Contrôle de la qualité de pose

Le guide Contrôle de la qualité de pose (2019) remplace la précédente version (Contrôle intérieur de la qualité de pose, 2006). Il intègre les dernières évolutions des fascicules 70-1 (Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre) et 71 (Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression).



GUIDE TECHNIQUE
RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Guide : Techniques de pose

Le guide Techniques de pose (2019) remplace la précédente version (2009). Il intègre les dernières évolutions des fascicules 70-1 (Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre) et 71 (Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression).



Plaquette Label C analisateurs

Cette plaquette vise à répondre aux questions sur le *label canalisateur*.



LE LABEL CANALISATEUR, POUR DES RÉSEAUX DURABLES